



Stéphan DENOYES, Avocat à la Cour, dirige la société éponyme.

Il a été collaborateur de ministres et d'élus locaux (maires, président de conseil général) et conseiller parlementaire.

Le cabinet, pluridisciplinaire, accompagne les entreprises (TPE/PME/auto entrepreneur) tant en conseil qu'en contentieux sur toute question relative à leur activité commerciale (portée et/ou validation d'une clause contractuelle, portée d'un article législatif ou réglementaire, réaction à réception d'une assignation, réaction à la visite d'un huissier, validation d'une argumentation dans un contexte litigieux etc.) en droit des contrats, droit commercial, réglementation particulière notamment « informatique et libertés », droit pénal, pré-contentieux et contentieux, notamment litige contractuel, concurrence déloyale..., dans les domaines liés exclusivement à votre activité commerciale.

Il doit s'agir d'une question de droit français ou d'un droit s'appliquant en France.

Il est également Correspondant Informatique et Libertés (CIL) et tiers de confiance auprès de l'administration fiscale.

Ancien auditeur de la session Intelligence Economique de l'IHEDN.

Il consulte au cabinet, par courriel ou téléphone et intervient dans toute la France.

Il pratique la transparence financière. Aussi dans le cadre du partenariat avec la FFEVTC, il pratique les honoraires préférentiels suivants :

Abonnement hotline juridique individuel mensuel	400 euros HT
Abonnement hotline juridique individuel groupé (3 entités)	1000 euros.HT
Taux horaire préférentiel FFEVTC	190 euros HT (possibilité de forfait)
Contentieux : sur demande	

Lyon
119, rue Pierre Corneille - 69003 Lyon
Toque 2235
Tél 04 72 60 89 68
Fax 04 78 38 92 45

Paris
33, rue Saint Placide – 75006 Paris
Toque B0721
Tel : **09 80 45 74 47**
Fax : **09 85 45 74 47**

Mobile : 06 82 53 16 23

stephan.denoyes@avocat-conseil.fr

stephan@denoyes-avocat.fr